

Km Etape PERIGUEUX – SAINT ASTIER **21,5 km**

0 – PERIGUEUX *

De la cathédrale, revenir au giratoire, prendre la rue Victor Hugo sur 800 mètres. Prendre à droite la rue Lagrange Chancel. Au bout à gauche rejoindre la rue Pierre Séward, la suivre par la droite sur 150 mètres, puis la couper pour passer sous le pont. Aller à droite, chemin Feutres de Toulon et poursuivre jusqu'au : **2,4 - Rond-point**, traverser et emprunter le passage protégé en montant le long de la rivière. Au feu aller à gauche puis à droite rue Pierre de Brantome.

Au bout à droite, nouveau rond-point rester à gauche et rejoindre un troisième rond-point (golf). Traverser pour aller en face vers

6, 3 - l'Abbaye de Chancelade. En haut de la place de l'abbaye aller à gauche dans le chemin (GR), couper la route et prendre rue des Maines. En haut de la place prendre la petite rue à droite. Au carrefour à gauche et au suivant aller en face, chemin des Gérauds. Carrefour, rue E. Manet puis à gauche Chemin des Pruniers. A la route à gauche et à 50 mètres, au carrefour aller tout droit vers Terrassonie (abandonner le GR).

8 – Carrefour, prendre en face le chemin de Terrassonie, passer 2 Carrefours en allant tout droit pour rejoindre (petite route tranquille)

9,3 – Les Andrivaux, chemin de la Commanderie puis des Templiers, traverser le village en montant raide. A la sortie, parcourir environ 300 mètres et tourner à gauche dans le chemin en sous-bois (Carrefour de GR). Suivre le GR à travers bois puis le quitter (ATTENTION)

12 – pour monter à droite à 90° et ensuite redescendre vers la D 710. La couper, faire 50 mètres à gauche, s'engager à droite dans le chemin de Pracoulier. A la route aller à gauche sur 1 km puis la quitter en prenant un chemin à droite pour monter au hameau

14,1 – Les Fieux, dans le hameau aller à droite et à gauche entre les maisons poursuivre en face dans le chemin qui descend. A la route à gauche vers

16,4 – Gravelle. 100 mètres avant le rond-point aller à droite, couper la D 3. Aller en face, la route longe la rivière puis le Canal. Au pont aller droit dans le chemin

18,5 – Annesse. A la centrale électrique prendre à gauche et franchir l'Isle par la passerelle. Suivre la voie verte qui tourne à gauche puis à droite (attention ne pas aller tout droit en direction de Montanceix) . Rejoindre le Perrier puis le Lac Bleu et longer la rivière jusqu'au canal. Suivre le canal, puis au niveau de la route goudronnée (RD43), prendre à droite en direction du camping puis de la ville de St Astier après avoir franchi le pont sur l'Isle.

21,5 – Saint ASTIER . Eglise (refuge de Puyferrat à 2 km cf; étape suivante)

*** Possibilité depuis Périgueux, surtout pour les cyclistes de suivre intégralement la voie verte, pour cela rejoindre la rivière depuis la cathédrale, la piste la longe.**